

COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2018/E5/168**

ASSEMBLEE DE CORSE

5 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2018

28 ET 29 JUIN 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU PARC DE LA VOIRIE
DE LA CORSE-DU-SUD (CD2A)**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Ce budget annexe finance l'activité du Parc de la voirie qui se situe dans la zone de la Caldaniccia depuis 1978.

Son organisation est répartie entre quatre spécialités : l'exploitation, la comptabilité, le laboratoire, ainsi que l'atelier. Les deux dernières compétences disposent également d'un site à Sartène.

L'exploitation a principalement en charge la sécurité horizontale sur les axes routiers, la sécurité hivernale ainsi que la pose de glissières.

Le laboratoire contrôle par carottage des échantillons de béton, de goudrons... avec des appareils spécialisés.

L'atelier a pour fonction d'effectuer des dépannages hors engins, l'entretien ainsi que la maintenance de matériel roulant.

Enfin, la partie administrative du budget annexe tient pour sa part une comptabilité analytique qui permet à la fois d'établir un prix précis pour chacun des types d'intervention du Parc de la voirie, ainsi que la quote-part d'interventions relative à chacune des deux anciennes collectivités contributeurs au budget de la structure (ex-CTC et ex-CD2A).

Le compte administratif du Parc de la voirie est arrêté à 3 359 785.82 euros pour l'exercice 2017.

Il est essentiellement composé de dépenses de fonctionnement et s'établit comme suit :

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	221 605,75	0,00	221 605,75	70 746,40	111 426,29	182 172,69
FONCTIONNEMENT	3 169 193,67	111 426,29	3 280 619,96	3 289 039,42	0,00	3 289 039,42
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	3 390 799,42	111 426,29	3 502 225,71	3 359 785,82	111 426,29	3 471 212,11

Collectivité de Corse - Parc de la voirie - CA - 2017

II – PRESENTATION GENERALE		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 280 619,96	G	3 289 039,42
	Section d'investissement	B	221 605,75	H	182 172,69
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	31 013,60 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A+B+C+D	3 502 225,71	= G+H+I+J	3 502 225,71
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 280 619,96	= G+I+K	3 289 039,42
	Section d'investissement	= B+D+F	221 605,75	= H+J+L	213 186,29
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 502 225,71	= G+H+I+J+K+L	3 502 225,71

I) Section d'investissement

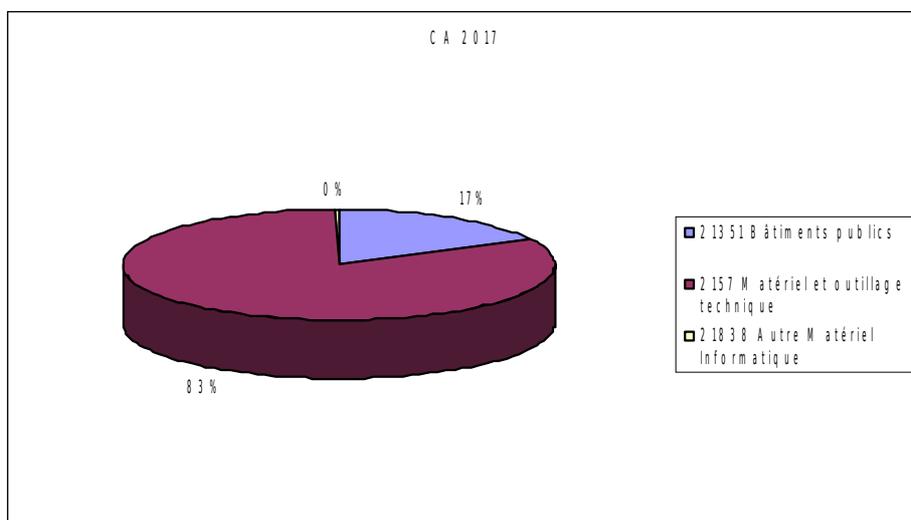
Les dépenses d'investissement s'établissent à 221 605,75 € et relèvent toutes du chapitre nature 21.

Elles sont en baisse de 3.5 % par rapport à 2016 où elles s'établissaient à 229 701,23 €. Leur taux de réalisation est de 50%.

Les dépenses (chapitre 21)

Compte	Libellé	Voté 2017	CA 2017	RAR
21351	Bâtiments publics	60 000	38 753,00	0

2157	Matériel et outillage technique	377 774	181 937.15	0
21838	Autre Matériel Informatique	3 000	915 60	0
Total		440 774	221 605.75	0



Les recettes

Elles s'élèvent à 182 172,69 € dont 70 746,40 € de mouvements réels constituées des excédents de fonctionnement capitalisés.

Les recettes pour ordre s'établissent à 111 426,29 € et comptabilisent les dotations aux amortissements.

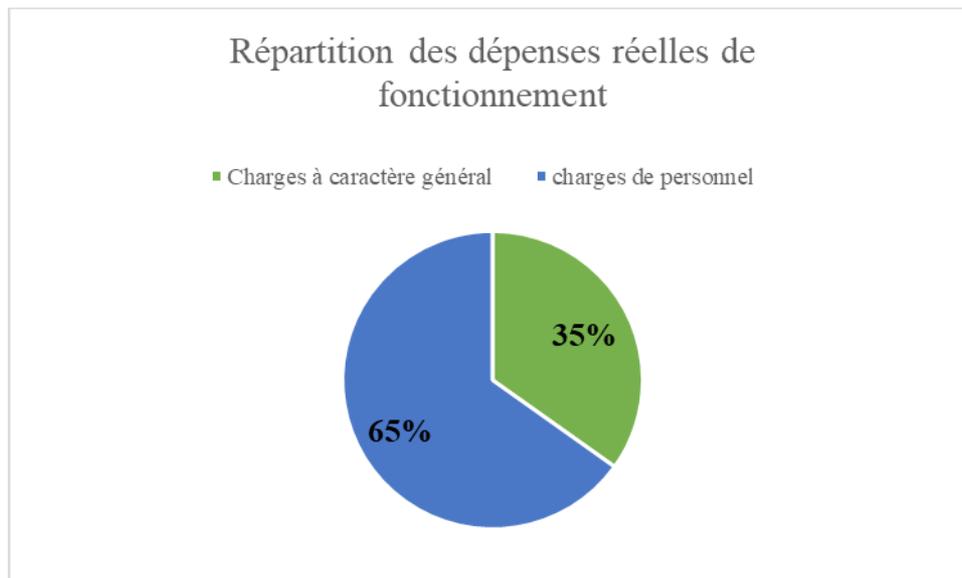
L'intégration du résultat de clôture 2016 à hauteur de 31 013.60€ porte le montant total des recettes à 213 186.29€.

II) Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent globalement à 3 280 039,42 € et intègrent 3 169 193,67 € de mouvements réels qui affichent une baisse de 5.2 % par rapport à 2016.

Les dépenses (Chapitre 011 et 012)

Elles sont ventilées comme suit :



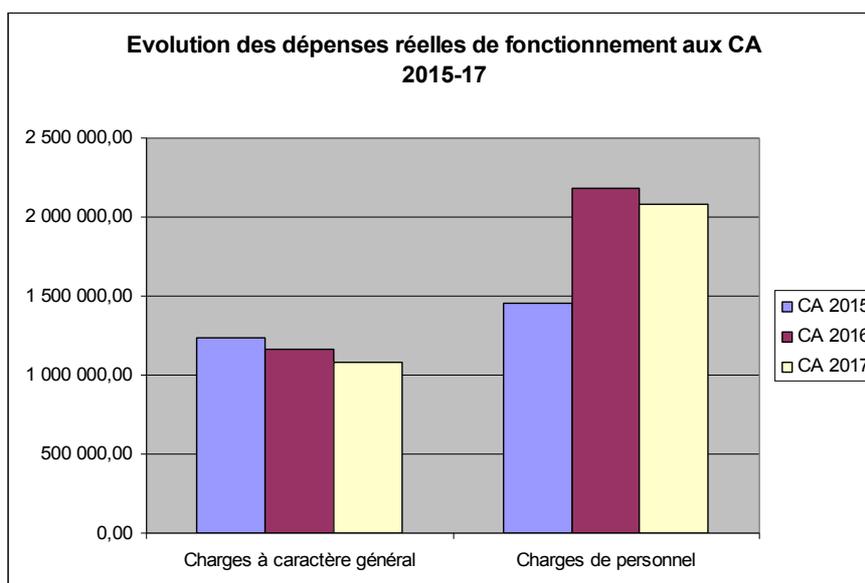
Les charges de personnel représentent avec un volume de 2 063 681,85 € la part la plus importante, soit 65% de la section de fonctionnement.

Après avoir enregistré une hausse exceptionnelle en 2016 où elles s'établissaient à 2 180 353.20€, les dépenses de personnel enregistrent en 2017 une baisse de 5.3 %.

L'augmentation sensible des salaires en 2015 et 2016 provient en partie du rapatriement d'un nombre significatif d'agents qui étaient auparavant payés sur le budget principal.

Le deuxième poste de dépenses (35%) est consacré aux charges à caractère général qui sont réalisées à hauteur de 1 105 511,82 € et présentent une baisse de 4.8 % par rapport à 2016 comptabilisées à hauteur de 1 162 223.61€.

Ces dépenses évoluent conformément au graphe ci-dessous :



Les mouvements d'ordre affichés à hauteur de 111 426.29€ correspondent aux dotations aux amortissements.

Les recettes (chapitres 74 et 75)

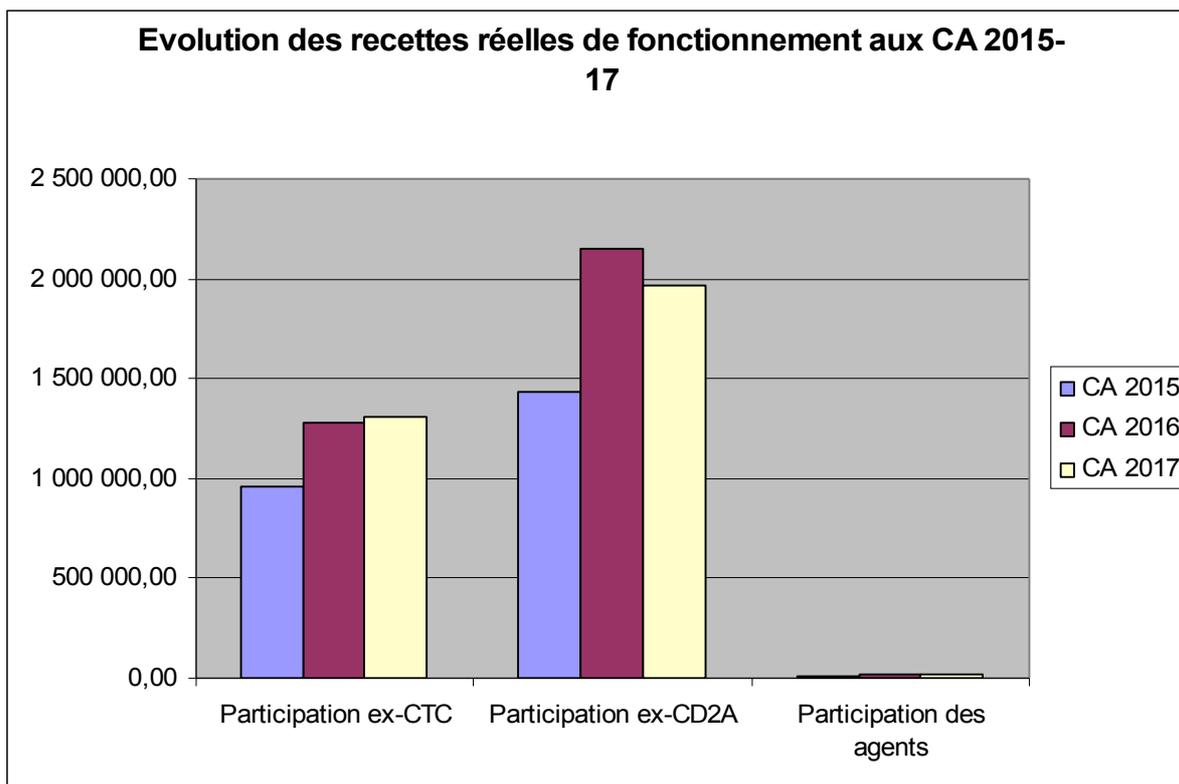
Dans le cadre de la mise en place du budget annexe, la clé de répartition du financement des activités du parc entre les deux collectivités bénéficiaires des prestations avait été définie à hauteur de 60% de la somme totale des dépenses pour le Département et de 40% pour la CTC.

Le pourcentage des contributions annuelles correspond au volume des prestations facturées à chaque entité.

La contribution s'élève pour 2017 à 3 289 039,42 € dont 1 308 717.82€ de participation CTC, et 1 963 076.74€ versé par le Département de la Corse-du-Sud.

La contribution des agents aux tickets restaurant à hauteur de 17 244.86 € vient compléter ces produits.

L'évolution des recettes sur les trois derniers exercices est consignée dans le graphe suivant conformément à l'évolution des dépenses vue précédemment :



III) Les résultats du compte administratif :

	Mandats émis	Titres émis	Résultat de l'exercice 2017	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Investissement	221 605,75	182 172,69	-39 433,06	31 013,60	-8 419,46
Dont 1068					
Fonctionnement	3 280 619,96	3 289 039,42	8 419,46		8 419,46
TOTAL DU BUDGET	3 502 225,71	3 471 212,11	-31 013,60	31 013,60	0,00

La section d'investissement présente au titre de 2017 un résultat déficitaire de 39 433,06 € couvert en partie par le résultat antérieur comptabilisé à hauteur de 31 013,60 €. Le résultat de la section d'investissement est arrêté à – 8 419,46 €.

Ce déficit est entièrement couvert par l'excédent de clôture de la section de fonctionnement établi à 8 419,46 €.

CA 2017	Dépenses en €	RAR	Recettes en €	RAR
Investissement	221 605.75	0	213 186.29	0
Fonctionnement	3 280 619.96	0	3 289 039.42	0
Total réalisé + RAR	3 502 225.71		3 502 225.71	

Tels sont les éléments du compte administratif 2017 du budget annexe de la voirie, conformes à ceux du compte de gestion.